

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vayé'hi



Paracha Vayé'hí

La Emouna : le chemin vers un bon dénouement

« **Y**aakov appela ses fils et leur dit : rassemblez-vous et je vous dévoilerai ce qui vous arrivera dans les temps futurs. » (49, 1)

La Guémara (Pessa'him 56a) commente ce verset en disant : « Yaakov voulut dévoiler la fin des temps à ses fils, mais la Présence Divine se retira de lui à ce moment. »

Le Sefat Emet (Vayéhi, 5631) explique que Yaakov désira dévoiler à sa descendance que le Saint-Béni-Soit-Il est présent même dans l'exil et que tout ce qui advient dans le monde est toujours dirigé par Lui, à la seule différence que Sa conduite est dissimulée. Néanmoins, si l'on parvenait à ce niveau de compréhension, le décret de l'exil serait de fait annulé, car lorsque l'on voit Hachem à chaque étape de l'existence, l'exil n'existe plus. Lorsque l'on prend conscience que tout n'est qu'un voile, la lumière Divine se révèle alors et la rigueur disparaît brusquement.

Pour cette raison, la Présence Divine se retira de Yaakov à cet instant car le Saint-Béni-Soit-Il désirait que les Bné Israël traversent cet exil.

Néanmoins, le Zohar (Partie 1, 234b) témoigne que Yaakov dévoila bien ce qu'il désirait dévoiler mais de manière dissimulée. La signification du Zohar

d'après le Sefat Emet est la suivante : il n'existe dans le monde aucune autre force que celle d'Hachem, mais celle-ci est dissimulée. Cependant, grâce à la Emouna, on peut percevoir la vérité quand bien même on ne peut la distinguer avec les yeux. Lorsque les Bné Israël se renforcent dans la croyance que rien n'arrive sans que cela n'émane d'une décision divine, la "fin des temps", ce but ultime, se révèle et l'exil disparaît.

Il en est ainsi dans tous les domaines. Un juif doit savoir que son sort est uniquement dans les mains d'Hachem et non dans celles des hommes, comme l'exprime le verset de notre Paracha : « Ne craignez rien (...) vous avez pensé de moi en mal et D. a pensé en bien. » (50, 19-20)

Cela constitue une ligne de conduite pour la vie: personne ne peut décider du sort d'un autre, fût-il l'homme le plus influent au monde, nul n'est en mesure de faire du bien ou de nuire à autrui et chacun ne dépend que de la volonté Divine de la Volonté d'Hachem, comme il est dit « D. a pensé en bien ». C'est ce qu'exprime également le Or Lachamaïm dans sa célèbre prière (qui a fait l'objet d'une chanson bien connue en Eretz Israël, n.d.t) : « Maître du Monde, je sais que je suis dans Ta main comme l'argile dans la main du potier, et même si j'utilisais tous les moyens et les stratagèmes et que tous les hommes du monde se tenaient à



ma droite pour me délivrer et me soutenir, en dehors de Toi, il n'existe aucun refuge. Et si par malheur, tous désiraient me nuire, dans Ta miséricorde, Tu jetterais Tes yeux sur moi et Tu me considérerais de Ta Sainte Résidence avec bienveillance, et voici que les cordes se délieraient avec douceur, que Ta délivrance se manifesterait et que Ton aide se dévoilerait. »

A propos du verset de notre Paracha : *« Les frères de Yossef virent que leur père était décédé et se dirent peut-être que Yossef nous tient rancœur et qu'il se venge de tout le mal que nous lui avons fait »* (50, 15), le Baal Hatourim explique que lorsque les frères craignirent la vengeance de Yossef après la disparition de Yaakov, ils espérèrent deux choses : « Premièrement, qu'il ne nous tienne rancœur que dans son cœur mais pas dans les faits. Et deuxièmement, même s'il désire se venger de nous, qu'il ne nous fasse pas plus de mal que celui que nous lui avons causé. Et puisque de ce mal est sorti un immense bien, puisqu'il est devenu vice-roi d'Egypte, que lui aussi nous fasse un mal dont sortira un bien. »

D'après ce qui précède, Rabbi Tsvi Hirsch de Vadislov (le père de Rav Boname de Pachis'ha) expliqua les paroles que Yossef adressa à ses frères : *« Ne craignez rien, suis-je à la place de D. ? Vous avez pensé de moi en mal et D. a pensé en bien. »* (50, 19-20) Il y a, en effet, a priori, lieu de s'étonner : est-ce une manière de les apaiser que de leur suggérer : « J'aurais bien voulu me

venger de vous mais, je n'en ai pas la possibilité ! » En outre, pourquoi les provoque-t-il en leur disant : « Vous avez pensé de moi en mal ? »

Mais, en réalité, d'après le commentaire du Baal Hatourim qui précède, cela s'explique de la manière suivante : Yossef leur dit : « Vous n'avez nullement à craindre ma vengeance car le mal que vous m'avez causé s'est révélé en définitive être un bien parce que *« D. a pensé en bien »*. Dès lors, je ne pourrais tout au plus que vous rendre également un mal dont sortirait un "bien". Car la justice implique de ne pas se venger plus que le mal qui a été commis. Et, en tant que vice-roi, je suis tenu d'appliquer la justice. C'est pourquoi Yossef leur précise : *« Suis-je à la place de D. »*, autrement dit « il n'est pas dans mes mains de faire un mal dont sortira un bien, car seul D. Tout-puissant est en mesure d'agir de la sorte ».

Certains commentateurs ont donné au verset *« Nombreuses sont les pensées dans le cœur de l'homme et c'est la décision d'Hachem qui se réalisera »* (Michlé 19, 21) le sens suivant : ce sont les nombreuses pensées qui sont dans le cœur de l'homme qui, elles-mêmes, amèneront la décision d'Hachem à se réaliser.

Et, en effet, les exemples ne manquent pas dans l'Histoire où les tentatives d'un homme de nuire à son prochain sont elles-mêmes responsables du bien dont il bénéficie finalement. Tout le monde connaît l'histoire de "Yossef Mokir Chabbat" (Yossef qui honorait le



Chabbat, n.d.t) rapportée par la Guémara (Chabbat 119a). Celui-ci avait un voisin non-juif à qui un astrologue avait prédit que toute sa fortune passerait entre les mains de Yossef Mokir Chabbat. Ce voisin avait alors vendu tous ses biens pour acheter un précieux joyau qu'il avait camouflé dans son chapeau pour éviter que Yossef Mokir Chabbat ne puisse mettre la main sur cette fortune. Et ce fut justement grâce à cela que celle-ci parvint à ce dernier. En effet, la précieuse pierre tomba du chapeau dans les abîmes de la mer et un poisson l'avalait, qui se retrouva sur la table de Chabbat de Yossef Mokir Chabbat. Le Ben Ich 'Haï (Ben Yéoyada) explique pourquoi la Guémara s'étend sur tous les détails de cette histoire. Si elle désirait, en effet, seulement illustrer la grandeur de la récompense de celui qui honore le Chabbat, il n'était pas nécessaire de raconter l'épisode de l'astrologue ni celui de la vente de la fortune et de la chute de la pierre. Il aurait suffi de relater que "Yossef acheta un poisson en l'honneur du Chabbat et y trouva une pierre précieuse.

Mais nos Sages voulurent par cela nous enseigner qu'aucune ruse mise en œuvre par l'homme, ne peut parvenir à empêcher les décrets du Ciel de se réaliser, et plus encore : ce furent les actes du non-juif eux-mêmes qui entraînèrent l'enrichissement de Yossef Mokir Chabbat.

Chacun pourra ainsi en tirer une leçon pour lui-même : lorsqu'il lui semble que quelqu'un cherche à nuire à sa réputation,

à son argent ou à d'autres biens en sa possession, il devra se garder de perdre sa sérénité en sachant que les actes de son détracteur sont précisément ceux qui sont susceptibles de lui être bénéfiques. De même, dans le cas d'une dispute, il ne devra pas craindre de subir des représailles puisque ce sont justement elles qui lui apporteront une bénédiction sans limite.

Ne soyons pas comme ce Goy qui porta foi aux paroles de l'astrologue et qui fit tout pour que sa fortune ne parvienne pas à Yossef, son voisin. Par cette conduite, il se contredit lui-même car si cet astrologue avait raison, que pouvaient changer toutes ses tentatives d'y échapper. Il en est de même pour nous, Israël, qui sommes qualifiés de "croyants fils de croyants" : veillons cependant à ce que nos actes ne contredisent pas notre foi.

**« Le Berger qui m'a guidé depuis toujours » :
suivre avec intégrité les voies d'Hachem comme
un troupeau après son berger**

« Il bénit Yossef et lui dit : "le D. que mes pères Avraham et Its'hak ont suivi, le D. qui a été mon Berger depuis toujours jusqu'à ce jour" (...) » (48, 15)

Le Or Ha'haïm explique la raison pour laquelle le verset fait mention de Avraham et Its'hak de la manière suivante : « (Par cela, Yaakov) commença par rappeler l'amour des Anciens à l'instar de la prière de la Amida dans laquelle on commence par rappeler le mérite des Patriarches (et que l'on poursuit par nos requêtes à proprement parler). Il rappela également discrètement son propre mérite qui



consista à toujours avoir suivi la volonté du Saint-Béni-Soit-Il tel un agneau devant le berger qui le fait paître. Et après avoir bien établi le mérite des Pères, il commença à prier : *"L'Ange qui me sauve de tout mal (...)"*. »

Et en réalité, marcher sereinement dans les voies du Créateur comme le bétail qui suit docilement son berger, ne représente pas seulement un mérite pour celui qui possède cette foi, mais constitue un grand bonheur. En effet, l'agneau est exempt de toute inquiétude et ne se préoccupera jamais de sa subsistance ni de ce qui pourrait lui arriver car il sait que son sort est placé dans les mains sécurisantes de son berger et qu'il peut vivre en toute quiétude.

On raconte que dans son enfance, lorsqu'il n'avait alors que six ans, Rabbi Yossef Méïr de Makhnivka entra une fois chez son illustre grand-père, Rabbi Its'hak de Skavira, et ce dernier s'enquit de ce qu'il avait fait de sa journée. « J'ai été aujourd'hui au marché aux bestiaux, lui répondit son petit-fils, car j'ai entendu dire que le Prophète Eliahou s'y trouvait et je désirais le voir. Cependant, je l'ai cherché dans tout le marché, j'ai même grimpé sur un haut pilier et je n'ai pas réussi à le voir. J'ai néanmoins appris alors une leçon de morale : j'ai vu que les bœufs qui ne se soumettaient pas à la volonté du vendeur et qui cherchaient par tous les moyens à s'esquiver, étaient ceux qui étaient les plus blessés et qui recevaient le plus de coups superflus. En revanche, les bœufs qui se laissaient faire docilement, demeuraient indemnes. J'ai

appris de cela que celui qui s'entête au moment où se présente une épreuve et qui ne l'accepte pas avec amour et humilité se prépare autant de souffrances. Si, par contre, il accepte tout avec amour et dans la foi que tout provient du Saint-Béni-Soit-Il, il méritera les meilleures bénédictions et il se préservera ainsi de tous les coups superflus. »

Lorsque le Rav de Skavira entendit de tels propos de la bouche de son petit-fils, il lui dit : « Mon fils, si c'est ce que tu as appris là-bas, je suis certain que même si tu n'as pas eu le mérite de voir le Prophète Eliahou, lui, il t'a vu ! »

Nous avons entendu récemment l'histoire d'un juif, une personnalité de Jérusalem, nommé Rabbi Mendel, qui est à la tête d'une grande et merveilleuse famille et qui, pour subvenir à ses besoins, s'occupe de revendre des antiquités de toutes sortes, des vieux livres et des objets saints plus chers que ce qu'il les a achetés.

Cependant, on sait très bien que dans ce domaine, on ne peut prévoir l'avenir. Car il arrive parfois que les objets mis en vente ne trouvent aucun acheteur et demeurent sur les rayons éternellement, tandis qu'à un autre moment leur cours atteint des sommets lorsque les acquéreurs se précipitent sur la trouvaille. Cela ressemble à un pêcheur qui jette son filet à la mer : il pourra mériter parfois d'attraper des poisons d'une grosseur sans pareille ou ne récolter que de vulgaires débris de pots cassés et des algues.



En bref, le principe dans ce genre de métier est qu'il n'y a pas de principe ! Néanmoins, Rabbi Mendel confia son affaire dans les mains d'Hachem, comme l'écrit le Ram'hal (Derekh Hachem 4, 5) au sujet de la prière : « Lorsqu'un homme s'apprête à se tenir devant le Saint-Béni-Soit-Il, il lui demandera tout ce dont il a besoin et il remettra entièrement son sort entre Ses mains. Cela devra constituer pour lui **le point de départ de tous ses efforts.** »

Comme il est à prévoir, les enfants grandirent et arrivèrent en âge de se marier. Son fils conclut un Chidoukh avec une jeune fille de bonne famille et comme il est de coutume dans le milieu commerçant, Rabbi Mendel s'engagea à payer des sommes faramineuses dont la provenance n'était connue que du Tout-Puissant alors qu'il n'avait déjà plus un sou en poche et ne voyait aucune perspective de bénéfice à l'horizon qui lui permettrait de tenir ses engagements.

Les jours passèrent, la date du mariage s'approchait et toujours aucune source de revenus ne s'annonçait. La nuit qui précéda les noces, il réunit ses enfants et leur dit :

« Ecoutez-moi bien, je viens de faire le compte de toutes les dépenses de demain. Elles s'élèvent à un total de vingt-cinq mille dollars. Je vais mettre cette note de côté et ensemble, nous allons lever nos yeux au Ciel et prier pour une prompte délivrance. »

Tous étaient encore en train d'implorer, lorsque des coups se firent entendre à la porte d'entrée. C'était Reb Chimone !

Reb Chimone était l'une des personnalités connues de Jérusalem qui comptait parmi les gens importants de sa communauté. En outre, son nom était célèbre dans le monde des antiquités. Il venait demander à Rabbi Mendel s'il n'avait pas de "nouvelles vieilles choses" à lui proposer.

« Je n'ai pas grand-chose, lui répondit-il, à part un vieil exemplaire du Michné Torah du Rambam rempli de remarques inédites dont l'auteur semble être un Gaon. Malheureusement, son nom n'apparaît nulle part dans le livre qui demeure une lettre anonyme. »

Reb Chimone examina l'ouvrage dans tous les sens. Il donnait l'impression d'en connaître l'auteur. Il demanda à Rabbi Mendel combien il était prêt à lui donner de commission s'il parvenait à lui trouver un bon et sérieux acheteur. « Mettons-nous d'accord sur une commission de cinq mille dollars », fixa-t-il lui-même. Rabbi Mendel accepta.

Reb Chimone s'en alla promptement comparer l'écriture à d'autres exemplaires. Il finit par découvrir que ce saint ouvrage était à attribuer au vénérable Péri 'Hadach et que l'écriture était celle de sa propre main. Il s'empressa d'aller le vendre à l'un des Guedolim qui était également un fin spécialiste des vieux écrits qui lui paya sur le champ la somme confortable de trente mille dollars. Rab Chimon préleva les cinq mille dollars qui lui revenaient comme convenu, et remit vingt-cinq mille dollars comptant dans la main de



Rav Mendel. Miraculeusement, les comptes dans le Ciel correspondaient exactement à ceux d'en bas !

Réfléchissons un peu au miracle de la Providence : ce livre gisait comme une pierre inerte chez le célèbre Rav Chlomo Popenheim et il s'en fallut de peu qu'il soit jeté à la Guéniza du fait de l'anonymat de son auteur, jusqu'à ce que Rav Chlomo aille fouiller dans sa bibliothèque, qu'il le trouve et l'acquiert pour seulement cinquante dollars. Non seulement cela, mais de plus Rav Mendel ne réussit pas à le vendre et il demeura sans amateur durant une longue période, si bien qu'il voulut même le revendre à son fils à perte pour cinquante Chekels.

Et ce dernier refusa.

Pendant tout ce temps, il pensa avoir manqué de chance avec ce livre qui lui avait valu de dépenser son argent en vain pour un ouvrage qui ne valait même pas son prix.

Mais les projets d'Hachem étaient tout différents : Il veilla à ce que ce livre ne soit surtout pas vendu afin qu'il reste disponible lorsqu'arriverait le jour décisif où il aurait besoin d'une somme importante. Alors, il leva les yeux au Ciel en plaçant sa confiance dans le Tout-Puissant.

Le Chem Michemouël explique que pour cette raison, les dirigeants du peuple juif sont dénommés "bergers". En effet, ils ont pour habitude de persuader leurs fidèles à suivre le Saint-Béni-Soit-Il sans calcul, comme le troupeau après son berger, seulement par la force de la

Emouna qui est le fondement de tout, comme nous l'enseignent nos Sages (Macot 24a) : « (Le Prophète) 'Habakouk est venu et a basé toute la Torah sur un seul principe : "*le juste vivra grâce à sa Emouna*". » ('Habakouk 2, 4) Or, l'essentiel de la Emouna est d'annuler sa propre volonté devant celle d'Hachem. Dès lors, l'homme n'aura plus tendance à s'irriter de la manière dont le Créateur conduit le monde, même si elle lui semble parfois sévère, car, en réalité, elle n'est que bonté et bénédiction. Conscient que « *Hachem est mon berger, je ne manquerai de rien* » (Téhilim), il sait par conséquent que cette rigueur n'est qu'apparente et dissimule un but bienveillant.

« Que l'honneur de ton prochain te soit aussi cher que le tien » : attention à l'honneur d'autrui !

Le Or Ha'haïm s'interroge sur la raison pour laquelle Yossef sembla insensible à la peine causée à son père. « Pourquoi, demande-t-il, pendant les vingt-deux années où il résida loin de la maison paternelle, n'envoya-t-il pas même une lettre lui annonçant qu'il était encore vivant ? » Certes, tant qu'il était encore esclave dans la demeure de Potiphar et à plus forte raison lorsqu'il était prisonnier, cela lui fut impossible. Mais dès qu'il fut promu vice-roi, pourquoi ne le lui fit-il pas savoir, connaissant l'ampleur de la peine de Yaakov ?

En fait, il répond que Yossef voulut préserver l'honneur de ses frères devant Yaakov et devant leurs propres enfants, et prit ainsi à son acompte la peine de son père plutôt que de les humilier. Car



nos Sages nous enseignent : « Mieux vaut pour un homme de se jeter dans une fournaise ardente que de faire blêmir de honte son prochain. » (Baba Metsia 59 a) C'est ainsi que, même après que Yaakov fut descendu en Egypte et y vécut encore dix-sept ans, Yossef s'abstint de rencontrer son père pour que ce dernier ne le questionne pas sur sa vente et que la honte de ses frères ne soit pas dévoilée à leur père.

Quand un homme a par malheur transgressé cet interdit, il doit à tout prix demander des excuses à la personne qu'il a offensée et entendre explicitement le pardon de sa bouche, sans quoi il ne pourra en mériter l'expiation. Rabbénou Bé'hayé écrit à ce sujet quelque chose de terrible à propos du verset (de notre Paracha) "*Et Yossef pleura lorsqu'ils lui parlèrent*" (50, 17) : « Voici que ses frères lui demandèrent pardon, pourtant la Torah ne mentionne pas qu'il (Yossef) leur pardonna. Nos Sages nous enseignent que lorsqu'un homme a causé du tort à autrui et s'en est repenti, il ne lui sera pardonné que lorsqu'il se sera réconcilié avec lui. Or, bien que la Torah écrit (au verset 21) : "*Il les consola et parla à leur cœur*", ce qui nous laisse à penser que Yossef accepta leurs excuses, il n'est cependant fait aucune mention explicite du pardon de Yossef, ni de son acceptation de leur repentir. Dès lors, cela signifie qu'ils quittèrent ce monde avec cette faute sans le pardon de Yossef. Et comme celle-ci ne pouvait être expiée que par son pardon, leur châtement dut être scellé et conservé pour être appliqué plus tard par l'exécution des

dix martyrs (à l'époque des persécutions romaines, n.d.t). »

En revanche, quand la personne offensée pardonne à l'autre d'un cœur sincère, les deux bénéficient par ce mérite d'être bénis par le Ciel dans tous les domaines de leur existence.

Le Rav de Chinava était très scrupuleux de se tremper dans un Mikvé où personne ne s'était trempé avant lui. Une fois, il séjournait à Safed et voulut se tremper. L'employé remplit pour lui le Mikvé. Néanmoins, un juif se hâta de s'y tremper avant lui à son insu.

Le Rav eut à peine trempé le pied dans ce Mikvé, qu'il s'écria : « Qui a eu l'audace de se tremper avant moi ? » Malgré son insistance pour connaître l'auteur du 'délit', l'employé du Mikvé ne voulut pas lui dévoiler. Car il s'agissait d'un homme qui n'avait jamais eu d'enfant et il craignait que le Rav lui tienne rigueur et, sans le vouloir, ne prolonge son malheur à tout jamais. Cependant, ce dernier insista tant et si bien qu'il fut malgré tout obligé de lui révéler l'identité de l'impudent.

Lorsque le Rav sut qui il était, il le fit appeler sur le champ et lui demanda : « C'est toi qui t'es risqué à te tremper avant moi ?

- Ou..Ou..Oui, répondit le malheureux en tremblant de tous ses membres.
- S'il en est ainsi, tu auras un fils cette année ! » le bénit-il.

En effet, à l'issue de la même année, un fils lui naquit. Le Rav fut convié pour



être Sandak du nouveau-né et raconta toute l'histoire en public lors du repas de la Brith-Mila. Et il ajouta : « Il ne s'agit pas du tout d'un prodige défiant les lois de la nature. Simplement, au même instant, je fus sur le point de me mettre en colère. Se retenir dans un tel moment possède le pouvoir d'amener la délivrance au-delà du naturel. J'ai offert ce présent à celui qui m'a fait mériter de m'être retenu. C'est pourquoi cette bénédiction a eu son plein effet. »

Ainsi, s'il ne s'agissait pas d'un prodige, cela signifie que nous en sommes aussi capables. Certes, nos griefs personnels ne portent pas sur la préséance à l'entrée au Mikvé. Mais nous pouvons tout aussi

bien amener la délivrance dans notre existence à travers nos petites frustrations de tous les jours : lorsque quelqu'un a fini tout le poisson avant notre venue ou a acheté l'objet que nous étions sur le point d'acquérir, etc. Si nous savons nous taire à cet instant nous mériterons également de voir les portes de la délivrance s'ouvrent dans nos vies au-delà du naturel. (Le Imré 'Haïm entendit cette histoire de l'enfant qui naquit de ce miracle et il avait coutume de dire que "ce miracle est plus grand que celui de la résurrection des morts". On peut l'expliquer par le fait qu'Hachem Lui-seul ressuscitera les morts alors que retenir sa colère naturelle est le fruit de l'effort de l'homme.)

